

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Vers l'oléiculture de **demain...**

Après deux belles récoltes successives (6 100 tonnes et 5 300 tonnes d'huile d'olive hors Corse), la récolte 2019/2020 est en net recul avec, environ, seulement 3 500 tonnes d'huile d'olive et 1 000 tonnes d'olives de table. La récolte de presque tous les bassins de production est en baisse, à l'exception notable de l'Aude, et certains ont même connu des récoltes catastrophiques comme les Alpes-Maritimes et, dans une certaine mesure, la Drôme et l'Ardèche. Les fortes chaleurs au moment de la fleur et une attaque de mouche en septembre en sont les principales causes.

Une bonne nouvelle permettait malgré tout de bien commencer l'année 2020. La **suppression**, enfin effective, de la **Taxe spéciale sur les Huiles destinées à l'Alimentation humaine** (THA), plus connue sous son ancien nom BAPSA. Une action menée depuis plus de 30 ans par la Fédération Nationale des Corps Gras (FNCG), soutenue, bien sûr, par France Olive pour corriger une incongruité : cette taxe venait abonder le budget de la sécurité sociale alors que tout le monde sait bien que l'huile d'olive est bonne pour la santé ! Avec son taux de 0,1948€ par Kilo d'huile d'olive, c'est plus d'un million d'euros, les bonnes années de production, dorénavant restitués aux metteurs en marché et donc principalement aux moulins.

Malheureusement en mars, le confinement lié au COVID 19 a gâché le début de la saison et va sans doute fortement impacter la saison estivale même si les mesures de restriction sont aujourd'hui pratiquement toutes levées. Certains se rassuraient de la petite récolte pour résorber les stocks des années précédentes. Les ventes en recul cette année ne permettront sans doute pas d'atteindre cet objectif. Je ne me résoudrai jamais à considérer une petite récolte comme une solution tant la rentabilité d'un verger dépend de sa productivité et celle d'un atelier de transformation de son activité. Les deux sont intimement liés et doivent poursuivre le même objectif : une augmentation de la productivité. **Les oléiculteurs doivent apprendre à produire plus et plus régulièrement. Les metteurs en marché doivent apprendre à stocker et à trouver de nouveaux marchés pour vendre plus.** La survie et le développement de notre filière en dépendent. Les missions de France Olive sont au service de ces objectifs.

Malgré ce contexte, l'année 2020 est une année clé pour notre filière pour deux raisons : la signature de l'accord interprofessionnel triennal fondement de France Olive, notre interprofession, et la construction des actions du prochain programme OLEA, triennal lui aussi, financé par le budget européen (30 % du budget de France Olive).

L'accord interprofessionnel définit les Cotisations Volontaires, ensuite Etendues par arrêté inter-ministériel à tous les opérateurs de la filière : CVE que je préfère à CVO dont le « Volontaires Obligatoires » sonne comme une provocation. Au niveau du budget de France Olive d'environ 2 millions d'euros une année de récolte normale, **les cotisations des transformateurs représente 10 % des ressources et l'ensemble des CVE environ 45 %**. L'ensemble des familles (producteurs, moulins privés, moulins coopératifs, confiseurs, industriels, pépiniéristes) ont trouvé un accord pour maintenir les cotisations à leur niveau actuel pour la prochaine campagne (2020/2021), une augmentation de 1 centime d'euro pour la campagne (2021/2022) et enfin une augmentation de 1 centime d'euro pour la campagne (2022/2023). Nous revenons ainsi au niveau de cotisation de la campagne 2010/2011, voire même 2007/2008, en tenant uniquement compte de l'inflation, c'est à dire plus de 10 ans en arrière... (https://france-inflation.com/calculateur_inflation.php).



Au cours des différents échanges, j'ai surtout compris que plus encore que le niveau des cotisations, c'était leur utilisation qui suscitait des interrogations. **Il est important de rappeler que France Olive est à votre service.** Vos syndicats siègent au conseil d'administration pour définir la stratégie que les salariés de France Olive réalisent et à laquelle je veille à la mise en œuvre en tant que Président. Cela m'amène à la construction des actions du prochain programme OLEA. Par son poids dans le budget de France Olive, il est particulièrement structurant. Les programmes d'actions soutenus par les régions et France Agrimer viennent le compléter et permettent à France Olive de disposer des moyens d'agir. Le programme actuel se termine en mars 2021, dans 9 mois. Le retard pris dans la négociation de la prochaine Politique Agricole Commune (PAC) va vraisemblablement conduire à un prolongement du programme actuel. Juste **le temps de construire le meilleur programme d'actions pour les prochaines années.**

Chaque pôle de France Olive (Agronomie, Conservation & recherche, Valorisation et Qualité des produits, Process & Olive de table, Communication & Economie), avec l'appui du pôle Administratif & Financier, mène des actions de formation, de conseil, d'audit, de vulgarisation, de communication, ... mais aussi des actions qui s'inscrivent dans la durée, telles que l'expérimentation ou le soutien à des thèses de recherche et dont les résultats sont attendus à plus long terme. Pour les découvrir, je vous renvoie au rapport d'activité que les équipes prennent un soin particulier à rédiger chaque année. Je connais leur passion pour l'olivier et ses différents produits et je tiens à les féliciter pour leur implication et leur travail.

Nos actions doivent s'adapter à l'évolution de nos métiers ainsi qu'à la demande des consommateurs. Aussi, je compte sur vous pour faire remonter vos besoins pour que France Olive améliore les moyens mis en œuvre pour répondre à vos préoccupations. **C'est à partir des besoins de chacun que nous pourrons identifier les actions qui profitent à tous.** Pour cela, vous pouvez bien entendu vous adresser aux représentants de votre famille professionnelle, aux salariés de France Olive, aux membres du conseil d'administration ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : ambitions@franceolive.fr

Nous devons **entraîner tous les oléiculteurs vers une plus grande productivité de leur verger.** Elle va de pair avec une **meilleure régularité** et a minima des alternances moins marquées. Je rappelle que **l'ensemble de la production française étant transformée en France, toutes les actions menées auprès des oléiculteurs pour tendre vers cet objectif profitent à l'ensemble de la filière.**

J'ai proposé plusieurs pistes pour transmettre l'information et la rendre exploitable par tous. Elles vont être débattues, améliorées ou abandonnées mais je vous les livre :

- créer une **application France Olive** pour smartphone avec l'ambition d'en faire le couteau suisse de l'oléiculteur. Une quinzaine d'années après la première édition du cahier de l'oléiculteur, cette application reprendrait bien entendu les fondements de ce document de référence. Il n'a cessé d'évoluer au fil des années avec la description des maladies et des ravageurs, la liste des produits homologués sur olivier, ... Cette application permettra d'aller beaucoup plus loin. Je prends quelques exemples mais les possibilités sont infinies : calculs de dosage (novice ou expert), réseau de piégeage et d'observation communautaire en complément du réseau officiel certifié, enregistrement des interventions dans le verger (le cahier de culture) avec possibilité d'envoi à son moulin au moment de la récolte, ... Avec toutes les précautions nécessaires, ces données pourraient aussi être utilisées à des fins statistiques par France Olive pour identifier les facteurs limitant de la productivité, la prise en compte et la réactivité aux préconisations, la pertinence de l'information, ...
- créer un **réseau de verger « modèle »** sur l'ensemble de la zone de production en nouant des partenariats avec les oléiculteurs les plus performants afin de partager anonymement l'ensemble de leurs interventions (taille, broyage, travail du sol, fertilisation, traitements) et *in fine* leur récolte. L'objectif serait de guider les oléiculteurs motivés mais moins experts. En s'abonnant au verger le plus proche du leur (géographiquement, mode de culture, ...), ils seraient informés en temps réel des opérations réalisées dans le verger « modèle » et pourraient comparer leurs résultats. Pour une fois, nous pourrions copier sans être accusé de tricher !

Plus généralement, l'agriculture devient de plus en plus technique. Et, contrairement aux idées reçues du grand public, cette maîtrise est encore plus délicate en matière d'agriculture biologique. L'éventail des solutions de lutte contre les maladies et les ravageurs comme leur efficacité se réduit chaque année. Leur positionnement, leur dosage, devient fondamental. Intervenir avec un temps de retard revient parfois à ne rien faire et crée l'incompréhension et le découragement : « j'ai fait tout ce qu'on m'a dit et je n'ai pas de récolte... ».

France Olive doit s'engager plus fortement dans cette agriculture de précision pour offrir des solutions aux oléiculteurs. Cette agriculture 2.0 passe par la mise en œuvre de modèles mathématiques pour prévoir l'évolution des maladies (œil de paon par exemple) ou des attaques de ravageurs (mouche par exemple), le pilotage de l'irrigation (lorsque que celle-ci est possible) avec les dernières technologies, le comptage par logiciel des ravageurs sur un piège, le repérage par drone des besoins et des carences d'un verger, ... Cette liste d'exemples, loin d'être exhaustive, illustre une partie des solutions de demain auxquels doit s'intéresser France Olive.

Après cette période troublée, je vous souhaite de retrouver sérénité et motivation pour la saison d'été et la récolte à venir.

Laurent Bélorgey
Président de France Olive

